

Séance du 19 septembre 2005

1°) Compte-rendu de la séance précédente	<p>Présents : ANE François, BERTHOUMIEUX Jacques, CHARRUE Gaëlle, GALIN Jean-Pierre, RIEU Patrice, ROSSELL Jean-Michel, SOUQUET Vincent.</p> <p>Absente excusée : PENATO Frédérique</p> <p>Adopté</p>
2°) Informations diverses	<p>a) Réunion Mutuelle de la Police : Le Maire et l' Adjoint ont rencontré Mr VENTURA Président national de la mutuelle de la police et Mr CIRICY responsable de Midi Pyrénées. La mutuelle est ouverte à toute proposition concernant le bâtiment d' Aulus (partenariat avec d' autres comités d' entreprise ou avec des privés), ils sont vendeurs du chalet de Guzet et de terrains à l' entrée du village. Un contact a été établi avec les investisseurs locaux.</p> <p>b) DSP Thermes : opérationnelle depuis le 1^{er} août, la transition s' est faite sans problème</p> <p>c) DSP Guzet : Des négociations sont en cours avec les candidats le choix définitif devant s' opérer courant octobre.</p> <p>d) Sécurité routière : Monsieur le Maire donne lecture d' un courrier adressé au Conseil Général et à la DDE, comme souhaité par le Conseil lors de la précédente séance, demandant à ce que soient étudiés des dispositifs pour ralentir la vitesse des véhicules au col de La Trappe et dans la traversée du village.</p> <p>e) Ronde de l' Isard : Le comité d' organisation demande un engagement sur 2006 pour une arrivée d' étape (conditions similaires à 2005). <i>Le Conseil, à l' unanimité accepte la proposition.</i></p> <p>f) Compte-rendu du Conseil Intercommunautaire : Les élus d' Aulus seront présents dans les commissions tourisme, emploi, culture et sport du Pays Couserans. La liste des subventions attribuées par la Communauté des Communes est présentée au Conseil. Un bureau d' étude a été mandaté pour élaborer un logo et une image pour la promotion du pays Couserans. Tous les offices du tourisme sont associés à la démarche. Les aires de Camping Car d' Aulus et Guzet seront réalisées en priorité car disposant de stations d' épuration.</p> <p>g) Convention ONF et Groupement pastoral : Monsieur le Maire présente la convention signée, avec les conditions particulières que le Conseil lui avait demandé d' ajouter (décision prise lors de la précédente réunion).</p>
2°) Cimetière	<p>Plusieurs administrés ont fait la demande auprès de Monsieur le Maire de la construction d' un petit funérarium (pour les urnes funéraires) dans le cimetière communal. La Conseil mandate Monsieur le Maire pour demander aux entreprises spécialisées et à la DDE un projet avec devis. Une commission ad hoc (Souquet, Galin, Charrue) suivra le dossier.</p>
3°) UTN Guzet	<p>Monsieur le Maire présente le plan d' implantation des travaux projetés avec les numéros de parcelles cadastrales. La parcelle section B, N° 2254 a été omise dans la précédente délibération, Monsieur le Maire demande son intégration au projet d' UTN. Le Conseil adopte à l' unanimité (7/7) la proposition et mandate Monsieur le Maire pour effectuer un additif.</p>
4°) Sécurité route de La Trappe (avalanches)	<p>Monsieur le Maire informe le Conseil que toutes les autorisations des propriétaires sont arrivées et que le dossier de consultation des entreprises a été signé et envoyé au service du RTM.</p> <p>Le Conseil Mandate Monsieur le Maire pour contacter les banques, leur demander une proposition de financement pour les trois projets : Riou, La Trappe, débroussaillage La Coste et pour signer le contrat de prêt avec celle qui proposera la meilleure offre.</p>

<p>5°) Assainissement</p>	<p>C'est l'offre de la SESAER de Gaillac que la commission d'appel d'offre propose de retenir, parmi 6 autres candidats, pour l'étude de diagnostic du réseau d'assainissement (tranche complémentaire) : C'est l'offre la moins chère (11 360 €HT) pour une prestation répondant au cahier des charges. Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité. Les premières mesures commenceront dès septembre 2005. Nouvelle station d'épuration : Deux sites sont retenus pour l'étude de faisabilité : Bordure de la RD32, avant le village, et parcelle sur Caméza. Monsieur le Maire est chargé par le SMDEA de contacter les propriétaires.</p>
<p>6°) Bibliothèque</p>	<p>Monsieur le Maire présente les statistiques de fréquentation (800 entrées en juillet et août) ce qui est remarquable et conforte le projet. Il présente un dossier de mise en réseau informatique avec la bibliothèque centre-bourg de Seix et celle d'Oust, subventionnable à 50 % par le département et l'Etat. Le Département exige en préalable la signature d'un contrat de service avec une société qualifiée. Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition.</p>
<p>7°) Achat de terrains pour le développement du thermalisme et DUP au bénéfice d'une société privée</p>	<p>Exposé de Monsieur le Maire : La société SIMBIOSIS et sa filiale sur Aulus la SCI du Grand Hôtel d'Aulus recherche un grand terrain pour réaliser, ce qui était prévu dans son plan de développement présenté lors de sa candidature à la Délégation de Service Public des Thermes, un grand centre de balnéothérapie. Les dimensions de ce projet (30 mètres sur 40) ont amené les responsables de la société à contacter les propriétaires de parcelles dans la zone de l'Agouadis, ce qui n'a pas abouti mais aurait de plus posé des problèmes, la zone étant identifiée en Uli dans le PLU, c'est à dire prévue pour des équipements de loisirs et de thermalisme, mais inondable. Les services de la DDE, approchés, ont confirmé que le bâti ne sera pas autorisé dans cette zone tant que la Plan de Prévention des Risques (PPR) ne sera pas établi sur Aulus (prévu pour 2006/2007). Les promoteurs ont donc demandé à la Commune, en urgence car le projet doit être déposé dans le cadre du pôle touristique fin septembre, un terrain. Monsieur le Maire leur a indiqué le terrain de l'ancienne gare en cas de dernier recours, mais les a aussi orienté vers la zone des Jouzes, déclarée en zone UL (extension thermalisme) dans le PLU et non inondable. Les négociations ont commencé avec certains propriétaires, mais on retrouve sur la zone un propriétaire de la zone de l'Agouadis avec lequel la négociation a déjà échoué. Afin de préserver les chances d'un développement important du thermalisme sur Aulus, Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de lancer une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP), au bénéfice de la société maître d'ouvrage du projet, sur la zone UL des Jouzes (section cadastrale B parcelles N° 1075,1076,1077 de 1080 à 1085, 1087, 1089, 2494 et 2495) et à son propre bénéfice pour l'emplacement réservé au PLU sur les parcelles section B, N°1078,1079 et partie de la 1073 à faire border. Les services de la Préfecture, approchés, ont confirmé que la procédure d'expropriation par une collectivité, au bénéfice d'un investisseur privé, est possible si l'impact économique (emplois etc..) du projet sur le territoire concerné est démontré. Le Conseil adopte à l'unanimité (7/7) la proposition et mandate Monsieur le Maire pour entreprendre les démarches auprès des services concernés, en vérifiant au préalable la faisabilité de la procédure et en continuant parallèlement les négociations avec les propriétaires concernés.</p>
<p>8°) Travaux de sécurité chemin de la Ruère</p>	<p>Une réunion s'est tenue sur le site avec le service du RTM, le représentant de la Commune et une entreprise locale . Le devis ne nous est pas encore parvenu. Comme il s'agit de sécurité le Conseil mandate (unanimité) Monsieur le Maire pour commander les travaux si le devis rentre dans l'évaluation initiale du RTM. Sinon une prochaine réunion statuera de nouveau sur le sujet</p>
<p>9°) Travaux Fond de la Bielle et parking</p>	<p>Le dossier d'acquisition de la parcelle pour réaliser le petit parking de l'église a été déposé auprès du notaire. Les arrêtés de subvention de l'Etat (DGE) et du Département (FDAL) sont arrivés en Mairie. Une réunion sera provoquée avec l'entreprise Malet pour affiner le devis. Travaux prévus fin 2005 ou printemps 2006.</p>

<p>10°) Site Internet et haut débit</p>	<p>Confirmation nous est parvenu du CNES pour le projet de village communicant. Les appels d'offres avec les entreprises sont en cours et le début de réalisation est prévu pour octobre 2005. Un appel à volontaires sera prochainement lancé vers les administrés et professionnels de la Commune (le prix de l'abonnement sera inférieur au marché), pour bénéficier d'un équipement connecté à l'internet haut débit</p> <p>Site Internet : Le Conseil adopte à l'unanimité la proposition de Monsieur Rieu d'acquérir une part (16 €la part) dans la coopérative « OUVATON » qui gère la plate forme d'hébergement sur laquelle se trouve le site cédé gracieusement à la Commune par un administré. Il en coûtera ensuite 12 € par an à la Commune pour participation à la maintenance des équipements informatique.</p>
<p>11°) Dossiers pôles touristique et contrat de Pays</p>	<p>a) Parc Accrobranches : le projet (109 278 €) est subventionné à 50% du HT. Le complément étant financé par un emprunt dont les annuités seraient payées avec la redevance de la délégation de service public créé pour l'occasion. Le Conseil adopte le nouveau plan de financement et mandate à l'unanimité Monsieur le Maire pour lancer la phase opérationnelle du projet (permis de construire ou déclaration de travaux, expertise ONF, accord DDASS pour les sanitaires..), après contact préalable des banques et des candidats à la gestion du site pour vérifier l'adéquation entre annuité d'emprunt et redevance de location.</p> <p>b) Place du midi : Les seules subventions obtenues, officieusement, à ce jour (Région et département) n'atteignent que 17% du coût du projet. Monsieur le Maire prendra contact avec les services de l'Etat pour connaître leur engagement</p> <p>c) Petit Patrimoine de Montagne : la première tranche est bien subventionnée mais une vérification est nécessaire car les notifications ne nous sont pas toutes parvenues. La deuxième tranche est subventionnée à x %. Nous attendrons les notifications officielles.</p> <p>d) Cinéma UTOPIA : Les partenaires attendent la décision du CNC pour s'engager.</p> <p>e) Projet INTERREG : rappel il s'agit de réaliser des équipements s'appuyant sur les événements de la dernière guerre (table d'orientation sur les passages, petit monument commémoratif, enregistrement de témoignages et création d'un espace multimédia pour rappeler les faits. Aulus participe à ce projet avec d'autres Communes françaises et espagnoles.</p>
<p>12°) Travaux du Moulin</p>	<p>Les travaux se poursuivent et la mise en marche de la meule est prévue pour octobre.</p>
<p>13°) Tryptiques pour déchets ménagers</p>	<p>Le déplacement des tryptiques où se fait le tri sélectif des ordures ménagères sera demandé pour La Trappe (insertion dans un lieu plus discret), et pour le secteur de la Gare dans le cadre d'un réaménagement des points de recollement du village. Il sera demandé au syndic de la résidence de l'Ars de rentrer leurs containers (solution à trouver avant l'été prochain). Pour 2006 un habillage des sites avec containers sera entrepris avec les services municipaux.</p>
<p>14°) Questions diverses</p>	<p>a) Lettre d'un administré demandant la mise en place d'un service pour personnes dépendantes : Mme Charrue se rapprochera des services sociaux.</p> <p>b) Lettre des gérantes de la superette pour l'espace commun avec les locaux municipaux à la résidence de l'Ars : Les gérantes ne veulent pas enlever le congélateur à l'entrée en argumentant largement par courrier. Ce congélateur pose des problèmes de sécurité (ouverture porte médiathèque) et d'esthétique. Monsieur le Maire reprendra contact avec ces personnes pour trouver une solution.</p> <p>c) Barrière sur petit espace public : vérification sera faite sur le site que la barrière est bien amovible et temporaire.</p> <p>d) Toit dangereux rue « fond dera bielo » : Contact sera pris avec les propriétaires.</p>